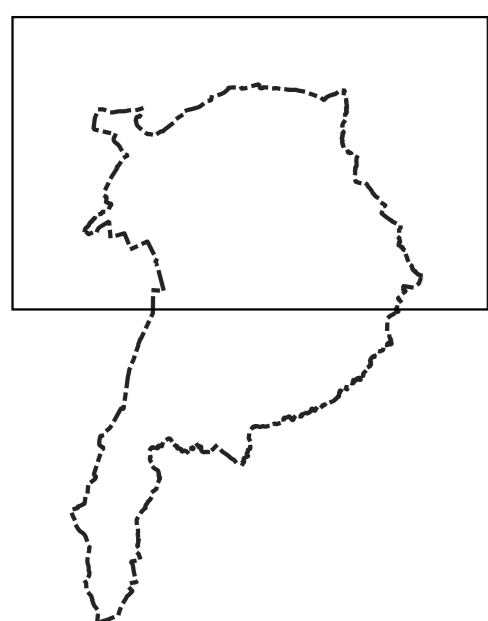


DOSSIER D'APPROBATION

PLAN DE ZONAGE NORD

échelle : 1 / 5 000e

Modification simplifiée approuvée le 02-02-2023



Réalisation : Ouest am, Janvier 2023
Sources : Cadastre, données pour
SDH, RDP2017, Lambert93 (EPSG:2154)


- Limite de zonage
- Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Zones de présomption de prescriptions archéologiques
- Emplacement réservé pour équipements publics (cf liste ci-dessous)
- Orientation Aménagement et Programmation
- Construction récente non cadastrée
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Patrimoine protégé au titre de l'article L. 123-1-7 du Code de l'Urbanisme (cf liste ci-dessous)
- Marges de recul des constructions en mètre par rapport aux voies
- Éléments du paysage
 - Arbres, talus, haies subventionnées protégés au titre de l'article L. 123-1-7 du Code de l'Urbanisme
 - Ecran végétal à réaliser

La liste des emplacements réservés

N°	Désignation des opérations	Surface approximative en m²	Collectivité concernée
1	Site pour le 1 ^{er} sélectif à BOCOET	80 m²	Commune
2	Programme de logements dans un objectif de mixité sociale (hors de la zone de planification)	800 m²	Commune
3	Programme de logements dans un objectif de mixité sociale (hors de la zone de planification)	5 100 m²	Commune
4	Programme de logements dans un objectif de mixité sociale (hors de la zone de planification)	520 m²	Commune
5	Programme de logements dans un objectif de mixité sociale (hors de la zone de planification)	800 m²	Commune
6	Emplacement de la rue du feu	210 m²	Commune
7	Chemin piétonnier entre la rue du VIEUX CHEMIN et la RD 175	210 m²	Commune
8	Continuité de circuit pour installation de talus	80 m²	Commune

Inventaire des éléments protégés au titre de l'article L.123-1-7 du Code de l'Urbanisme

Famille	Code	Désignation
Famille et site	A	SANT-MELAN (divers)
	B	KERMARIA
	C	SANT-MELAN (cimetière)
Chapelle	D	KERLAUD
	E	POURVILLE
	F	KERLINS
	G	BOIS-DE-MOUCHEL (La Post-Péche)
	H	KERANSIN
	I	KERANSIN
	J	KERANSIN
	K	KERANSIN
	L	KERANSIN
	M	KERANSIN
	N	SANT-ERAN (Puyat)
	O	SANT-ERAN (Puyat)
	P	SANT-ERAN (Puyat)
	Q	SANT-ERAN (Puyat)
	R	SANT-ERAN (Puyat)
	S	SANT-ERAN (Puyat)
	T	SANT-ERAN (Puyat)
	U	SANT-ERAN (Puyat)
	V	SANT-ERAN (Puyat)
	W	SANT-ERAN (Puyat)
	X	SANT-ERAN (Puyat)
	Y	SANT-ERAN (Puyat)
	Z	SANT-ERAN (Puyat)



Envoyé en préfecture le 03/02/2023
 Reçu en préfecture le 03/02/2023
 Affiché le
 ID : 056-200096683-20230203-2023_DC_011-DE